

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE - Tunis Re-

Siège social : Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 Tunis

Le conseil d'administration de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » réuni le jeudi 11 novembre 2010 a décidé de convoquer les actionnaires en une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 06 décembre 2010 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Augmentation du capital social de 30 Millions de dinars pour le porter à 75 Millions de dinars.
- 2) Modification de l'article 6 des statuts.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.